

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Paris-Est Marne la Vallée

Page

1	Vos interlocuteurs	2
	Structure	2
	Chargé-e d'accueil	2
	Permanences	2
	Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2	Accompagnement pédagogique	3
	Aides humaines	3
	Aides techniques	3
	Organisation au sein de chaque UFR	3
	Modalités d'aménagement des examens	3
	Bibliothèques	3
3	Médecine préventive	4
4	Orientation et insertion professionnelle	5
5	Vie pratique	6
	Accessibilité du cadre bâti et circulation	6
	Transports	7
	Hébergement	9
	Restauration	11
	Accompagnement	11
	Aides financières	12
6	Vie étudiante	13
	Activités associatives et culturelles	13
	Activités physiques et sportives	13
7	Solidarité et sensibilisation	13
8	Politique handicap	13
	Infos plus ...	13

Universités & Ecoles

- Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
- Paris 2 - Panthéon-Assas
- Paris 3 - Sorbonne Nouvelle
- Sorbonne Université, Faculté des Lettres
- Paris Descartes
- Sorbonne Université, Faculté de médecine - Faculté de sciences
- Paris 7 - Paris Diderot
- Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
- Paris-Dauphine
- Paris 10 - Paris Nanterre
- Paris-Sud
- Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)
- Paris 13
- Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)**
- Versailles St-Quentin-en-Yvelines
- Evry-Val-d'Essonne
- Cergy-Pontoise
- Institut national des langues et civilisations orientales
- Conservatoire national des arts et métiers
- École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- École nationale des chartes
- École normale supérieure Cachan (ENS Cachan)



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ Nom et localisation de la structure

Service de la Vie Etudiante (SVE)

La Maison de l'Étudiant - SVE/Bureau B02 - Cité Descartes - Rue des Frères Lumière
Champs sur Marne - 77454 MARNE LA VALLEE cédex 2

✓ Présentation de la structure

Le Service de la Vie Etudiante est divisé en 3 pôles :

- Le pôle Accueil Handicap
- Le pôle Emploi & Logement
- Le pôle Vie Associative & Culturelle

Le Pôle Handicap propose un suivi personnalisé des étudiants tout au long de leur cursus universitaire. Il met en place les aménagements nécessaires afin que les étudiants effectuent leur année universitaire dans les meilleures conditions.

Le Pôle handicap est également le lien privilégié entre l'étudiant en situation de handicap et les différents services de l'Université.

www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/

✓ Nom de la chargée d'accueil

Jennifer MORENO

01.71.40.81.96 Fax : 01.71.40.81.99

accueilhandicap@u-pem.fr

✓ Permanences

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 & 14h-17h (Prise de rendez-vous conseillée)

✓ Modalités d'une première prise de contact

› pour un lycéen : La prise de contact peut s'effectuer par courriel ou par téléphone. Elle peut ensuite donner lieu à une première rencontre vers les mois de juin/juillet. Pour les étudiants ayant de grosses difficultés de déplacement, de repère, d'orientation ou d'adaptation, des visites personnalisées avec la chargée d'accueil handicap, la secrétaire de formation et le futur étudiant peuvent être organisées.

› pour un étudiant : Un étudiant qui se déclare en situation de handicap lors de son inscription administrative est invité à prendre contact avec le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé), afin d'effectuer une visite médicale. Il est automatiquement dirigé vers l'Accueil Handicap par le SUMPPS le jour où il effectue sa visite médicale. Il peut également prendre rendez-vous par courriel ou par téléphone pour convenir d'une rencontre.



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

2 **Accompagnement pédagogique**

✓ **Aides humaines**

Notre service propose les aides suivantes :

- preneur de notes
- scribe d'examen
- interprète LSF, etc.

✓ **Aides techniques**

Notre service propose les aides suivantes :

- prêt d'ordinateur portable
- prêt clefs ascenseurs
- prêt clefs wc
- prêt chaises ergonomiques
- cartes de photocopies à disposition des scribes preneur de notes, etc.

✓ **Organisation au sein de chaque UFR**

La secrétaire de formation/pédagogique de l'étudiant assure également les fonctions de **correspondante administrative**.

Un **enseignant référent** existe pour certaines formations. A défaut, l'étudiant se tournera vers le Responsable de Formation.

✓ **Modalités d'aménagement des examens**

L'université se charge de la mise en place des examens et des tiers temps s'y rapportant.

En ce qui concerne le contrôle continu, des mises en place sont effectuées au cas par cas.

✓ **Les bibliothèques**

Retrouvez sur les liens ci-dessous le descriptif de chaque bibliothèque implantée sur le campus :

- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-lifi/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-guy-auliac/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-rabelais/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-sociologie/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-iut-site-de-champs/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-copernic-recherche/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-tourisme-management/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-lifu/
- www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/bibliotheque-de-lavoisier/



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH, donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectuées par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle.

Nom du service :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)
Bâtiment COPERNIC (RDC) - 5 Boulevard Descartes - Bureau OS300

Nom et coordonnées du contact :

Accueil & Standard - Madame Nathalie LEPOITTEVIN

Tél. : 01.60.95.74.43 - Fax : 01.60.95.70.95

sumpps@u-pem.fr



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

4 Orientation et insertion professionnelle

La **structure Handicap** travaille en étroite collaboration avec le Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Nom du service :

SIO IP (Service d'Information, d'Orientation & d'Insertion Professionnelle)

Bâtiment COPERNIC (RDC) - 5 Boulevard Descartes - Bureau OB089

01.60.95.74.74 - Fax : 01.60.95.73.94

sio@u-pem.fr

insertion.professionnelle@u-pem.fr

Le SIO-IP accompagne tous les étudiants au long de leur cursus et aide aussi les nouveaux bacheliers à mieux s'intégrer à l'Université et à construire avec eux un parcours de formation et un projet professionnel.

■ Un conseiller d'orientation psychologue reçoit les lundis et mercredis pour aider chacun à formuler ses besoins, ses envies, ses possibilités, ses contraintes et amener ainsi tous les étudiants à se construire un projet personnel et professionnel. Un fonds documentaire par champs disciplinaires et par établissements du supérieur ainsi que des outils électroniques (fiches métiers, logiciels d'aide au choix : Pass Avenir, Inforizon, l'atlas des formations...) sont en libre accès et permettent d'approfondir les recherches d'orientation, de réorientation et de poursuites d'études.

■ Tout au long de l'année, le SIO-IP accompagne les lycéens et les étudiants dans leurs choix d'orientation, à travers l'organisation d'événements comme la Journée Portes Ouvertes, les conférences Terminales et Premières et de nombreuses participations aux salons et forums. Le SIO-IP travaille tout particulièrement à renforcer ses liens avec les lycées en organisant des opérations ciblées, l'objectif étant de faciliter le passage entre le lycée et l'enseignement supérieur et de préparer à la vie d'étudiant.

■ Le pôle Information et Orientation travaille en étroite collaboration avec le pôle Insertion Professionnelle afin de mieux articuler les actions d'intégration à l'Université et les actions d'insertion dans le monde professionnel et offrir ainsi un continuum d'aide à la réussite, du début à la fin des études.

L'élaboration progressive du projet personnel et professionnel participe à ce continuum. Aussi l'aide à l'orientation au SIO-IP n'est pas une action ponctuelle, mais un soutien offert à chaque étudiant et qui s'inscrit dans la durée.



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

✓ **Accessibilité du cadre bâti et circulation**

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

Bâtiment Albert Camus à Noisy-le-Grand : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Bienvenue à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Bois de l'Étang à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Copernic à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Clément Ader à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Erasme à Serris : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment IFI à Noisy-le-Grand : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment IFU à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Lavoisier à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment Nobel à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, emplacements handicapés disponibles.

Bâtiment F. Rabelais à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, emplacements handicapés disponibles.

IUT de Champs à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

IUT de Meaux : bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Maison de l'Étudiant à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseur, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

Gymnase de la Haute Maison à Champs-sur-Marne : bâtiments avec ascenseur, toilettes adaptées, accès parking + emplacements handicapés disponibles.

* **Future bibliothèque Georges Perec à Champs-sur-Marne** : ouverture prochaine

Info +

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.

UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

✓ Transports

Téléchargez les plans du campus : www.u-pem.fr/universite/presentation/plans-dacces/plan-du-campus/

■ S'orienter vers le Campus Universitaire de Champs-sur-Marne - Cité Descartes :

En RER A - station : Noisy-Champs

25 mn depuis Châtelet-Les-Halles en direction de Marne-la-Vallée-Chessy.
Descendre en tête de train.

25 mn depuis Marne-la-Vallée-Chessy en direction de Cergy-Poissy-St Germain en Laye. Descendre en queue de train.

- Bâtiments Albert Camus et IFI : sortir en queue de train.
- Bâtiments Bois de l'étang et IUT (site de Champs-sur-Marne) : sortir en tête de train.

En bus :

Prendre le bus 213 direction Lognes ou Pablo Picasso. Arrêt : Bois de l'étang - Université.

Descendre à l'arrêt Nobel pour les bâtiments IUT (site de Champs-sur-Marne) et IFU.

En voiture :

- De PARIS : Autoroute A4 (direction Metz-Nancy), sortie n° 10 Champs sur Marne - cité Descartes. À gauche (3ème sortie au rond-point) direction cité Descartes (RN370). Voir plan

Prendre la première sortie au rond-point. Longer le boulevard Blaise Pascal. Accéder au boulevard Copernic à gauche (3ème sortie au rond-point). Arriver sur le Boulevard Descartes (1ère à droite). Voir plan

- Vers PARIS : Autoroute A4 (direction Paris), sortie n° 10 Champs-sur-Marne-Cité Descartes. 1ère à droite direction cité Descartes (RN370).

Prendre le boulevard Blaise Pascal (1ère sortie au rond-point). Accéder au boulevard Copernic à gauche (3ème sortie au rond-point). Arriver sur le Boulevard Descartes (1ère à droite). Voir plan

En train :

De Paris, rejoindre le RER A de n'importe quelle gare (voir «En RER»).

- De gare du nord : RER D direction Malessherbes / Melun station gare de Lyon OU : Métro ligne 4 direction Montrouge (Porte d'Orléans) station Châtelet.

- De gare de Lyon : RER A direction Marne-la-Vallée-Chessy station Noisy-champs.

- De gare de l'Est : Métro ligne 4 direction Montrouge (Porte d'Orléans) station Châtelet.

- De gare Montparnasse : Métro ligne 4 direction Porte de Clignancourt station Châtelet.

- De gare Saint-Lazare : RER E direction Chelles / Tournan. Correspondance station Magenta. RER B direction Robinson / St Rémy les Chevreuse station Châtelet - Les Halles.

- De gare d'Austerlitz : RER C direction Pontoise / St Quentin en Yvelines.

Correspondance station Notre-Dame. RER B direction Aéroport Charles de Gaulle / Mitry-Claye station Châtelet - Les halles.

Depuis la gare de Marne-la-Vallée - Chessy : prendre le RER A



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

En avion :

- De l'aéroport d'Orly : prendre l'Orlyval jusqu'à station Antony. RER B direction Aéroport Charles De Gaulle / Mitry-Claye station Châtelet - Les Halles. Correspondance RER A à Châtelet-Les halles. (voir «En RER»)
- De Roissy : RER B direction Robinson / St Remy les Chevreuse. Correspondance RER A à Châtelet-Les halles. (voir «En RER»)

■ S'orienter vers les bâtiments de Noisy-le-Grand :

IFI : www.u-pem.fr/index.php?id=3474

Albert Camus : www.u-pem.fr/universite/presentation/plans-dacces/albert-camus/

■ S'orienter vers l'Université de Meaux :

www.u-pem.fr/universite/presentation/plans-dacces/iut-a-meaux/

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. **Pour connaître les modalités de prise en charge :**

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Ile-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Info +

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Ile-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 31 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).

CROUS de Créteil www.crous-creteil.fr

Le CROUS de Créteil offre des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite (PMR) répartis sur plusieurs résidences universitaires.

Connaître les résidences universitaires de l'académie et faire une demande :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

Le CROUS met à votre disposition ce portail pour un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante (bourses, logement, etc ..).

Pour les situations nécessitant un accompagnement :

Service social : social@crous-creteil.fr

Mme Guimaraes - Cheffe du service social - maria.guimaraes@crous-creteil.fr

Des assistantes sociales du service social du CROUS accueillent et accompagnent les étudiants dans leurs démarches. Elles exercent au sein des universités, des résidences et au Crous. Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Coordonnées des assistantes sociales :

www.crous-creteil.fr/aides-sociales/service-social

social@crous-creteil.fr

■ **Associations de logement étudiant à but non lucratif**

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

› **Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT**

Des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite sont recensés dans chaque résidence. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

<https://www.aljt.com>

› **Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ**

www.arfj.asso.fr

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› **Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ** www.unhaj.org

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

› Union nationale des maisons d'étudiants : UNME www.unme-asso.com

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

› STUDEFI (EFIDIS) www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : ccoppolani@efidis.fr (01 75 77 33 27)

› FAC HABITAT www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

A noter également :

- City Résidence (www.city-residences.eu)
- Résidétapes Développement (www.residetapes.fr)

✓ Restauration

Tous les sites de restauration sont accessibles aux étudiants en situation de handicap. Ils ne possèdent cependant pas de menu en braille ou d'aide particulière sur place.

✓ Accompagnement

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles



UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

5 Vie pratique

✓ Aides financières

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› Bourse sur critères sociaux, aide au mérite

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 31 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› Bourse GIVEKA

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› **Aide à la mobilité internationale** : Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par Mobilités IDF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études** : aides gérées par la MDPH

› **Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire** : gérée par l'AGEFIPH

www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap/Aides-a-la-compensation-du-handicap

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

UPEM

Paris-Est Marne la Vallée

www.u-pem.fr

6 Vie étudiante

✓ **Activités associatives et culturelles**

Retrouvez sur le lien ci-dessous le listing et la présentation des associations étudiantes actives sur le campus :

www.u-pem.fr/vie-du-campus/vie-associative-et-culturelle/associations-etudiantes-a-lupem/

✓ **Activités physiques et sportives**

Retrouvez sur le lien ci-dessous le descriptif des activités sportives proposées sur le campus : www.u-pem.fr/gestion-des-informations-complementaires/contacts/vie-du-campus/contacts-suaps/

Infos plus...

Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dédié aux étudiants handicapés :

www.handi-u.fr

À télécharger

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé

Service social étudiant de l'UPEM

7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte université-handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants).

Actions mises en place :

- en 2014/2015 : Téléthon, journée de sensibilisation au handicap en partenariat avec des étudiants en licence professionnelle Santé, sécurité au travail et environnement, activité « volley handisport » lors de la journée du sport.

- l'an dernier : cours de LSF, action de sensibilisation : danse en fauteuil

8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur de l'UPEM est en cours de réalisation.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Office national d'information sur les enseignements et les professions
Publication de l'Onisep Ile-de-France
Directeur de la publication : Michel Quéré
Délégué régional : Laurent Hugot
Déléguée régionale adjointe :
Virginie Cousin Douel
Chef de projet : Nathalie Vallet

Conception éditoriale :
Catherine Vassilieff, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation
Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Paris 3
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffray
Avril 2015 - Mise à jour Mars 2018
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

